

## Comité syndical du 26 septembre 2023

### Procès-verbal de séance

#### Elus présents : 8

Mme Marie-Agnès Petit  
Mme Corinne Bringer  
M. Jean-Claude Bonnebouche  
Mme Corinne Goncalves  
M. marc Giraud (suppléant)  
M. André Brivadis  
M. Pierre Philipon  
M. Stéphane Gibert (suppléant)

#### Elus excusés : 7

M. Bernard Brignon  
Mme Brigitte Renaud  
M. Michel Chapuis  
Mme. Annie Ricoux  
Mme Marie-Pierre Vincent  
M. Michel Joubert  
M. Paul Philbée

Et : M. Grimaud, Directeur du  
SMPCD  
Mme Gilbaud, Service  
Communication SMPCD  
Mme Eyraud, Assistante  
administrative SMPCD

-----  
**Ouverture de la séance 14h35**

### FINANCE

#### 1.1 **Décision modificative n°2 – Budget Annexe**

Marie-Agnès Petit : Pour quelles raisons ?

Jean-Paul Grimaud : Le point d'indice a été révisé en cours d'année après le vote du budget, et nous avons ouvert sur la base de 10-19h les 1<sup>er</sup>, 2 et 3 septembre.

Marie-Agnès Petit : rappel l'objectif était de baisser les couts de fonctionnement, et augmenter les recettes.

Jean-Paul Grimaud : d'avril à juin nous avons économisé environ 20-25 000 euros par rapport à l'an dernier et d'avril à août nous sommes à 10% de recette supplémentaire sur la billetterie.

VOTE 8 SUR 8

### INSTITUTION

#### 1.2 **Création d'une commission « Travaux et marchés publics » et désignation des membres**

Jean-Paul Grimaud : la commission permettrait de travailler en amont sur les projets de travaux.

Marie-Agnès Petit : Qui souhaite être présent à cette commission ?

Membres du SMPCD désignés :

Titulaires :

- A Stéphane Gibert
- B Jean-Claude Bonnebouche
- C Bernard Brignon

Suppléants :

- A André Brivadis
- B Philippe Meyzonnet
- C Marie-Pierre Vincent

VOTE 8 SUR 8

## **CONVENTION**

### **1.3 Autorisation de signature des conventions d'occupation de salles au sein de l'Abbaye**

- **Association La Chaise musicale**
- **Association Ensemble c'est tout**

André Brivadis : l'école du bourg est en travaux, nous ne pouvons pas leur mettre à disposition une salle.

Corinne Goncalvès : Est-ce que vous pouvez le valoriser ? afin d'avoir le montant des charges ?

Jean-Paul Grimaud : la salle 417 est utilisée exclusivement par l'association *La Chaise musicale* les lundis, mercredis, jeudis et vendredis. L'autre salle (423) est utilisée par l'équipe du syndicat et une fois par semaine par l'Association *Ensemble c'est tout*.

VOTE 7 SUR 7 (Monsieur Pierre Philipon, ne prend pas part au vote)

### **1.4 Autorisation de signature de la convention de partenariat avec l'Université Clermont Auvergne – Projet tutoré sur « Le développement de la notoriété et de la fréquentation de la saison culturelle de l'Auditorium »**

Aurélie Gilbaud : un travail de fond afin que la saison culturelle puisse répondre aux attentes des spectateurs.

Corinne Goncalvès / Corinne Bringer : au sein du conseil d'agglomération nous avons de nombreuses questions sur l'Auditorium donc cette étude est très importante.

Corinne Bringer : nous avons fait évoluer la saison, avec des compagnies locales et des spectacles moins élitistes. C'est nécessaire d'avoir une saison culturelle sur ce territoire rural, avec un lieu qui se prête à de beaux événements.

Marie-Agnès Petit : nous avons un coût financier à supporter, mais lors de différents échanges, nous nous sommes mis d'accord sur la nécessité de conserver une offre culturelle sur le plateau, la réflexion est que cette dernière puisse répondre aux attentes.

Aurélie Gilbaud : on souhaite développer une offre culturelle complémentaire aux propositions actuelles. Il y a des événements en dehors de l'abbaye qui rencontrent de beaux succès, donc il faut comprendre pourquoi.

De plus, Craponne-sur-Arzon propose cette année une saison culturelle, il y a aussi des offres sur Arlanc, Ambert.

Marie-Agnès Petit : il y aura un travail approfondi des étudiants, une nécessité de questionnement auprès des personnes du plateau et aussi étudier l'offre culturelle autour de La Chaise-Dieu.

Pierre Philipon : la population de La Chaise-Dieu est peu nombreuse et vieillissante.

Corinne Goncalvès : est-ce que les gens de Craponne, St Paulien viennent lors des événements ?

Aurélie Gilbaud : Non, ils ne font pas le déplacement.

Marc Giraud : A Vorey la salle n'a pas rencontré son public. Les salles de 200 personnes sont sur des bassins de populations plus importants comme Yssingaux, Brioude...

Aurélie Gilbaud : L'étude se déroulera sur l'année scolaire, elle débutera en novembre.

Marie-Agnès Petit : combien d'étudiants viendront et le coût ?

Aurélie Gilbaud : 4 à 6 étudiants, et le coût prévisionnel serait de 1500 € environ sur présentation de justificatifs.

Marie-Agnès Petit : est-ce qu'il pourrait y avoir un échange entre les étudiants et les élus ?

Jean-Paul Grimaud : Si des élus sont disponibles lors de réunions, ils seront les bienvenus. Nous vous informerons des dates.

VOTE 8 SUR 8

## **PATRIMOINE**

### **1.5 Modification du calendrier et des tarifs Parcours – Saison 2023 (Noël à l'Abbaye)**

Pierre Philipon : Avez-vous le nombre d'entrée sur Noël 2022 ?

Maryline Eyraud : 153 personnes dont 120 personnes en individuel et un groupe de 33 personnes.

VOTE 8 SUR 8

### **1.6 Présentation des projets d'exposition temporaires 2024**

Aurélie Gilbaud : Deux propositions dont une exposition de photographes ailligériens avec une promotion de notre territoire qui prolongerait l'exposition du Musée Crozatier qui se déroulera à partir d'octobre 2023 jusqu'en juin 2024.

Robert Doisneau est un nom important et connu qui pourrait faire envie, de plus nous avons déjà 8 photographies de R Doisneau dans l'antichambre des tapisseries. Le choix de l'exposition (*Les doigts pleins d'encre*) raisonne avec l'histoire de l'Abbaye (Ecole des garçons).

Jean-Paul Grimaud : nous travaillons sur une solution technique pour permettre aux personnes intéressées de visiter que l'exposition avec une tarification spéciale.

Marie-Agnès Petit : je rappelle que les expositions ont un coût, que le déficit est supporté par le Département pour 2/3 et qu'il est complexe de défendre le dossier si c'est systématique. Donc l'exposition 2024 devra nous permettre de faire plus d'entrées. Si on fait une exposition de grand nom il faut que les gens viennent et nous rapporte des recettes supplémentaires.

Marc Giraud : Je ne pense pas que séparer les deux (parcours de visite et exposition) soit judicieux, peut-être faire des tarifs proches. L'exemple du Musée Crozatier, il n'y a qu'un tarif et les gens viennent découvrir uniquement l'exposition mais paie l'intégralité.

Corinne Goncalvès : Personnellement, pour une exposition Robert Doisneau je fais le déplacement, c'est une exposition qui donne envie, les photographes locaux sont connus mais ils ne feront pas venir les gens spécifiquement.

Après sur la durée de l'exposition peut-être faire du 15 juin au 15 septembre pour avoir une location sur 3 mois et non 4.

Marc Giraud : Pour l'exposition autoportraits 58% des 57 000 visiteurs étaient hors département.

Marie-Agnès Petit : L'an prochain nous ferons une exposition Robert Doisneau, avec une forte communication pour faire de nombreuses recettes.

En plus d'un tarif spécial exposition si possible techniquement, nous délibérerons en novembre sur le prochain tarif de l'entrée du parcours.

Pierre Philipon : le prix d'entrée à l'Abbaye est trop faible, pour la richesse du parcours et surtout nos tapisseries.

Stéphane Gibert : Attention en cas d'augmentation du prix, il ne faut pas oublier que les ménages qui partent en vacances, doivent faire des choix sur les lieux à visiter et si le coût pour une famille est trop élevé, ils ne font pas la visite.

Marc Giraud : au Musée Crozatier les enfants ne paient pas ce qui peut inciter les familles à venir.

VOTE 8 SUR 8

### **1.7 Autorisation de signature de la demande subvention auprès du Département – Exposition 2024**

Marc Giraud : Peut-être faire une demande de mécénat en plus.

André Brivadis : La Commune de La Chaise-Dieu pourra être sollicitée afin d'étudier si une participation pour l'exposition 2024 est possible pour soutenir son organisation par le SMPDC.

VOTE 7 SUR 7 (Madame Marie-Agnès Petit, ne prends pas part au vote)

## **SAISON CULTURELLE**

### **1.8 Autorisation de signature de la demande de subvention auprès de la DRAC – Actions d'Education Artistiques et Culturelles 2023-2024**

Corinne Goncalvès : est-ce que les ateliers fonctionnent ?

Jean-Paul Grimaud : Les structures sont très volontaires et les ateliers sont pleins auprès du centre de loisirs.

Marie-Agnès Petit : Est-ce que c'est au SMPDC de faire des actions EAC ? Il faudra tout de même se questionner.

VOTE 8 SUR 8

## 1.9 Autorisation de signature d'un contrat de production dans le cadre du projet Cinéma avec l'IME Maurice Chantelauze La Chaise-Dieu

Marie-Agnès Petit : Est-ce que le film peut être partagé / utilisé également par le Département.  
Jean-Paul Grimaud : Nous pouvons bien-sûr transmettre le film aux services du Département.

VOTE 8 SUR 8

### **INFORMATIONS DIVERSES**

**Résidence Musique à l'Image 2024** : « Bestiaire » de Anne ZINN-JUSTIN (réalisatrice) et Laëtitia PANSANEL-GARRIC (compositrice). Tournage dans le Livradois Forez (nous n'avons pas de date).

Jean-Claude Bonnebouche : la DRAC a supprimé sa subvention pour la RMAI en 2023.

La demande sera réétudiée pour 2024.

Marie-Agnès Petit : Si les co-financements sont amoindris, il sera difficile pour nous de faire perdurer nos actions.

### **Fréquentation JEP 2023 (Journées Européennes du Patrimoine)**

Jean-Paul Grimaud : Environ 1 200 entrées sur 2 jours, avec au choix visite libre et gratuite (sans audioguide, sans visites guidées) ou 2€ pour l'ensemble des visites guidées et le parcours avec audioguides. 850 euros de recettes (avec 425 entrées payantes). Beau succès des animations proposées (atelier taille de pierre, ateliers jeux enfants ...)

La formule a plu et nous la réitérerons pour les années à venir.

### **Fréquentation 2023 Juillet - Août**

Jean-Paul Grimaud : Lors du CS de novembre nous vous présenterons les chiffres globaux de la saison 2023.

Nous sommes sur la période d'avril à août en progression de 10% recettes de billetterie, avec une ouverture en ½ journée d'avril-juin

Pierre Philipon : le livre des Amis de l'Abbatiale se vend -t-il ? Si les gens achètent le livre sur les tapisseries, c'est que les gens sont intéressés par les tapisseries.

Maryline Eyraud : Nous avons vendus 123 exemplaires (nombre arrêté au 31/08/2023).

Jean-Paul Grimaud : Nous sommes en réflexion en interne sur les produits de la boutique.

Corinne Bringer : Au sein de Terre de Géants on a une offre de petits souvenirs pour les familles, par contre les produits locaux et religieux marchent mieux au Rocher Saint-Michel.

Marie-Agnès Petit : il faut s'adapter au contexte économique.

Aurélie Gilbaud : On pourrait échanger avec les boutiques de Terre de Géants, du Rocher d'Aiguilhe et du Musée Crozatier, afin de mieux répondre aux attentes de nos visiteurs.

Pour information les partenariats (arrêté au 20/09/2023) :

SEM 43 : 32

Pass Card : 97

Chavaniac : 50

Le Doyenné : 56

Agrivap (global 480)

## **Prochain Comité syndical le Mardi 14 novembre à 14h30, Salle Allier.**

*Levée de séance 16h20*

**COMITE SYNDICAL**  
**Ordre du jour de la séance du 26 09 2023**

**1 FINANCE**

- 1.1 Décision modificative n °2 – Budget annexe

**2 INSTITUTION**

- 2.1 Création d'une commission « *Travaux et Marchés Publics* » et désignation des membres.

**3 CONVENTION**

- 3.1 Autorisation de signature des conventions de mise à disposition de salle au sein de l'Abbaye
- Association « *La Chaise musicale* »
  - Association « *Ensemble c'est tout* »
- 3.2 Autorisation de signature d'une convention de partenariat avec l'Université Clermont Auvergne relatif à un projet tutoré sur « *Le développement de la notoriété et de la fréquentation de la saison culturelle de l'auditorium* ».

**4 PATRIMOINE**

- 4.1 Modification du calendrier et des tarifs Parcours Saison 2023 (Noël à l'Abbaye)
- 4.2 Présentation des projets d'expositions temporaires 2024.
- 4.3 Autorisation de signature de la demande de subvention Département – Exposition 2024

**5 SAISON CULTURELLE**

- 5.1 Autorisation de signature de la demande de subvention DRAC – Actions d'Education Artistiques et Culturelles 2023-2024
- 5.2 Autorisation de signature d'un contrat de production dans le cadre du projet Cinéma avec l'IME Maurice Chantelauze de La Chaise Dieu

**6 INFORMATIONS DIVERSES**

- Fréquentation saison 2023 Juillet – Août
- Fréquentation week-end Journées Européennes du Patrimoine 2023
- Résidence musique à l'image 2024 : **BESTIAIRE** de Anne ZINN-JUSTIN (réalisatrice) et Laëtitia PANSANEL-GARRIC (compositrice).

SYNDICAT MIXTE DU PROJET CHAISE-DIEU  
Maison du Cardinal Avenue de la Gare  
43160 La Chaise-Dieu

**Comité syndical du 26/09/2023**  
**Date de convocation : 05/09/2023**

**Elus présents : 8**

Madame Marie-Agnès Petit  
Madame Corinne Bringer  
Monsieur Jean-Claude Bonnebouche  
Madame Corinne Goncalvès  
Monsieur Marc Giraud (suppléant)  
Monsieur André Brivadis  
Monsieur Pierre Philipon  
Monsieur Stéphane Gibert (suppléant)

**Elus excusés : 7**

Monsieur Bernard Brignon  
Monsieur Michel Chapuis  
Madame Brigitte Renaud  
Madame Annie Ricoux  
Madame Marie-Pierre Vincent  
Monsieur Michel Joubert  
Monsieur Paul Philbée

**Votants : 8 sur 8**

**Objet de la délibération n°20230926-01**

**DECISION MODIFICATIVE N°2 – BUDGET ANNEXE**

**Après avoir pris connaissance du rapport présenté par la Présidente qui rappelle que :**

Des ajustements de dépenses et de recettes prévues au budget s'avèrent nécessaires, et sont listés dans les tableaux suivants :

**Dépenses**

Chapitre	Fonction	Nature	Libellé de l'enveloppe budgétaire	Montant inscrit au Budget	Proposition DM
012	312	64131	Personnel non titulaire	131 547,00 €	+ 6 300,00 €
<b>TOTAL</b>					<b>+ 6 300,00 €</b>

**Recettes**

Chapitre	Fonction	Nature	Libellé de l'enveloppe budgétaire	Montant inscrit au Budget	Proposition DM
70	312	7062	Billetterie parcours visite	229 500,00 €	+ 6 300,00 €
<b>TOTAL</b>					<b>+ 6 300,00 €</b>

**et après en avoir délibéré, le comité syndical, à l'unanimité des membres présents :**

- **Autorise l'inscription des sommes présentées au budget**

**Pour extrait certifié conforme  
La Présidente, Marie-Agnès Petit**

Acte rendu exécutoire  
Après dépôt en Préfecture  
Après publication ou notification.

SYNDICAT MIXTE DU PROJET CHAISE-DIEU  
Maison du Cardinal Avenue de la Gare  
43160 La Chaise-Dieu

**Comité syndical du 26/09/2023**  
**Date de convocation : 05/09/2023**

**Elus présents : 8**

Madame Marie-Agnès Petit  
Madame Corinne Bringer  
Monsieur Jean-Claude Bonnebouche  
Madame Corinne Goncalvès  
Monsieur Marc Giraud (suppléant)  
Monsieur André Brivadis  
Monsieur Pierre Philipon  
Monsieur Stéphane Gibert (suppléant)

**Elus excusés : 7**

Monsieur Bernard Brignon  
Monsieur Michel Chapuis  
Madame Brigitte Renaud  
Madame Annie Ricoux  
Madame Marie-Pierre Vincent  
Monsieur Michel Joubert  
Monsieur Paul Philbée

**Votants : 8 sur 8**

**Objet de la délibération n°20230926-02**

**CREATION D'UNE COMMISSION « TRAVAUX ET MARCHES PUBLICS » ET DESIGNATION DES MEMBRES**

**Après avoir pris connaissance du rapport présenté par la Présidente qui rappelle que :**

Pour rappel, la commission d'appel d'offres (CAO) est obligatoire dans le cadre de marchés publics passés en procédures formalisées uniquement, dont les seuils sont les suivants :

- 215 000 € HT pour les marchés publics de fournitures et de services
- 5 382 000 € HT pour les marchés publics de travaux et pour les contrats de concessions.

Il vous est proposé la création d'une commission ad hoc, intitulée *Travaux et Marchés publics*. Celle-ci sera réunie afin d'étudier les projets de travaux, en collaboration avec les équipes du Projet Chaise Dieu et l'élu référent travaux, mais aussi d'analyser les candidatures et d'émettre un avis consultatif, au comité syndical, dans le cadre de marchés publics à procédure adaptée (non soumis à la CAO).

La Commission *Travaux et marchés publics* sera composée de la Présidente du SMPCD, ainsi que de deux représentants (titulaire et suppléant) désignés au sein de chaque collectivité membre.

**et après en avoir délibéré, le comité syndical, à l'unanimité des membres présents :**

- **Approuve la création d'une commission ad hoc « Travaux et marchés publics »**
- **Désigne Stéphane Gibert, Jean-Claude Bonnebouche et Bernard Brignon, membres titulaires et André Brivadis, Philippe Meyzonnet et Marie-Pierre Vincent membres suppléants de cette commission.**

**Pour extrait certifié conforme  
La Présidente, Marie-Agnès Petit**

Acte rendu exécutoire  
Après dépôt en Préfecture  
Après publication ou notification.

SYNDICAT MIXTE DU PROJET CHAISE-DIEU  
Maison du Cardinal Avenue de la Gare  
43160 La Chaise-Dieu

**Comité syndical du 26/09/2023**  
**Date de convocation : 05/09/2023**

**Elus présents : 8**

Madame Marie-Agnès Petit  
Madame Corinne Bringer  
Monsieur Jean-Claude Bonnebouche  
Madame Corinne Goncalvès  
Monsieur Marc Giraud (suppléant)  
Monsieur André Brivadis  
Monsieur Pierre Philipon  
Monsieur Stéphane Gibert (suppléant)

**Elus excusés : 7**

Monsieur Bernard Brignon  
Monsieur Michel Chapuis  
Madame Brigitte Renaud  
Madame Annie Ricoux  
Madame Marie-Pierre Vincent  
Monsieur Michel Joubert  
Monsieur Paul Philbée

**Votants : 7 sur 7 (M. Philipon ne prend pas part au vote)**

**Objet de la délibération n°20230926-03**

**AUTORISATION DE SIGNATURE DES CONVENTIONS D'OCCUPATION DE SALLES AU SEIN DE L'ABBAYE**

**Après avoir pris connaissance du rapport présenté par la Présidente qui rappelle que :**

L'une des missions du Syndicat Mixte du Projet Chaise-Dieu est de « contribuer au développement culturel local ».

Pour atteindre cet objectif, il a été inclus au projet de réhabilitation de l'Aile Ouest de l'ensemble abbatial l'aménagement de salles offrant les conditions adaptées à l'enseignement artistique.

C'est dans ce cadre, que le syndicat a été sollicité par deux associations casadéennes :

- *La Chaise musicale* (cours d'instruments de musique)
- *Ensemble c'est tout* (cours de théâtre)

Serait mise à disposition de l'association « **La Chaise musicale** » la salle 417, située au 2<sup>ème</sup> étage, au sein de l'Aile Ouest des bâtiments conventuels, avenue de la Gare à La Chaise-Dieu, selon le planning annexé annuellement à la convention :

- *Pour le piano* : Les lundis, mercredis et les jeudis
- *Pour la guitare* : Les mercredis et vendredis après-midi

Serait mise à disposition de l'association « **Ensemble c'est tout** » la salle 423, située au 2<sup>ème</sup> étage, au sein de l'Aile Ouest également :

- Les vendredis de 17h à 20h

Les modalités et les durées de mise à disposition sont exposées au sein de chaque convention.

**et après en avoir délibéré, le comité syndical, à l'unanimité des membres présents :**

- **Autorise la signature des conventions, des annexes et avenant si nécessaire avec les associations présentées**

**Pour extrait certifié conforme**  
**La Présidente, Marie-Agnès Petit**

Acte rendu exécutoire  
Après dépôt en Préfecture  
Après publication ou notification.



**Comité syndical du 26/09/2023**  
**Date de convocation : 05/09/2023**

**Elus présents : 8**

Madame Marie-Agnès Petit  
Madame Corinne Bringer  
Monsieur Jean-Claude Bonnebouche  
Madame Corinne Goncalvès  
Monsieur Marc Giraud (suppléant)  
Monsieur André Brivadis  
Monsieur Pierre Philipon  
Monsieur Stéphane Gibert (suppléant)

**Elus excusés : 7**

Monsieur Bernard Brignon  
Monsieur Michel Chapuis  
Madame Brigitte Renaud  
Madame Annie Ricoux  
Madame Marie-Pierre Vincent  
Monsieur Michel Joubert  
Monsieur Paul Philbée

**Votants : 8 sur 8**

**Objet de la délibération n°20230926-04**

**AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA CONVENTION POUR L'ETUDE DE DEVELOPPEMENT DE LA NOTORIETE ET DE LA FREQUENTATION DE LA SAISON CULTURELLE DE L'ABBAYE DE LA CHAISE DIEU – PROJET TUTEUR UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE**

**Après avoir pris connaissance du rapport présenté par la Présidente qui rappelle que :**

Le Syndicat Mixte du Projet Chaise-Dieu a mis en place une saison culturelle dans l'Auditorium Cziffra depuis 2010. Le parti pris actuel de la programmation culturelle est de mettre en lumière plusieurs créations locales (compagnies altiligériennes et auvergnates), plutôt qu'une tête d'affiche. Le budget annuel de la saison est de 52 000 €, dont 13 000 € pour la Résidence Musique à l'image, soit une moyenne de 2 700 € par spectacle (coûts artistiques, défraiements, hébergement et repas). Bien que la programmation paraisse de qualité et que la communication semble assez complète, celle-ci ne rencontre pas le public attendu.

Le SMPD souhaite trouver des réponses à plusieurs questions : pourquoi les habitants du plateau casadéen ne se déplacent-ils pas pour assister à la programmation proposée ? Celle-ci ne répond-elle pas à leurs goûts et attentes ? Quels sont-ils ? Est-ce un problème de prix ? Les autres animations proposées sur la commune font-elles concurrence à la programmation du SMPD ? Ne pourrions-nous pas proposer une offre en complémentarité ? Y-a-t-il un déficit de communication ? Les habitants du plateau pensent-ils que la programmation est élitiste, à l'image de la programmation du Festival, sous-entendu « non-accessible » pour eux ?

Afin de répondre à l'ensemble de ces questions et de faire des propositions argumentées pour le développement de la notoriété et de la fréquentation de la saison culturelle, le SMPD souhaite faire appel aux étudiants en Master 1 de l'Université Clermont Auvergne. Ceux-ci devront établir un diagnostic et produire des propositions argumentées, étayées d'un travail d'enquête et corroborées d'exemples, sous format numérique et papier.

Les préconisations devront porter sur : l'opportunité de nouveaux jours et horaires de représentations ; la faisabilité d'une programmation davantage centrée sur la haute période touristique, dans l'auditorium ou au sein même de l'abbaye ; la pertinence d'une éventuelle réorientation de l'offre de saison avec des concerts plus « musique du monde » qui semblent aujourd'hui attirer plus de public que les autres propositions ; la pertinence d'un élargissement de l'offre « famille » avec des spectacles plus centrés sur l'enfance ; la communication autour de la programmation.

Le SMPD attend en plus d'autres propositions, argumentées, afin de développer la notoriété et la fréquentation de sa saison culturelle.

Le coût pour le SMPCD est le remboursement des frais de déplacement, d'hébergement et de reprographie – estimé à 1 529 € TTC et sur présentation des justificatifs (des étudiants). Les crédits nécessaires seront inscrits sur le budget 2024.

**et après en avoir délibéré, le comité syndical, à l'unanimité des membres présents :**

- **Autorise la signature de la convention, des annexes et des avenants si nécessaires avec l'Université Clermont Auvergne**
- **Autorise la prise en charge des frais de déplacements, d'hébergement et de reprographie – les crédits nécessaires seront inscrits sur l'exercice 2024.**

**Pour extrait certifié conforme  
La Présidente, Marie-Agnès Petit**

Acte rendu exécutoire  
Après dépôt en Préfecture  
Après publication ou notification.

SYNDICAT MIXTE DU PROJET CHAISE-DIEU  
Maison du Cardinal Avenue de la Gare  
43160 La Chaise-Dieu

**Comité syndical du 26/09/2023**  
**Date de convocation : 05/09/2023**

**Elus présents : 8**

Madame Marie-Agnès Petit  
Madame Corinne Bringer  
Monsieur Jean-Claude Bonnebouche  
Madame Corinne Goncalvès  
Monsieur Marc Giraud (suppléant)  
Monsieur André Brivadis  
Monsieur Pierre Philipon  
Monsieur Stéphane Gibert (suppléant)

**Elus excusés : 7**

Monsieur Bernard Brignon  
Monsieur Michel Chapuis  
Madame Brigitte Renaud  
Madame Annie Ricoux  
Madame Marie-Pierre Vincent  
Monsieur Michel Joubert  
Monsieur Paul Philbée

**Votants : 8 sur 8**

**Objet de la délibération n°20230926-05**

**MODIFICATION DU CALENDRIER ET DES TARIFS – SAISON 2023 – NOEL A L'ABBAYE**

*Vu la délibération 20221114-6 relative aux Calendrier et tarifs Saison 2023.*

**Après avoir pris connaissance du rapport présenté par la Présidente qui rappelle que :**

Depuis 2021, l'Abbaye ouvre ses portes dans le cadre de visites guidées lors des vacances de Noël. Cette opération est fortement saluée par les commerçants, artisans locaux et les visiteurs sur cette période de fêtes.

Nous souhaitons renouveler l'expérience en 2023.

Des visites guidées de l'abbaye (*Tapisseries, Abbatiale notamment*) seront proposées durant les vacances de Noël (*du 23 décembre au 7 janvier*) et lors du week-end du marché de Noël *les 9 et 10 décembre*.

Le calendrier sera déterminé en fonction des demandes et des disponibilités des agents guides-conférenciers.

Nous vous proposons trois tarifs pour l'occasion :

- ➔ **Pack visite guidée « Noël à l'Abbaye » à 11 euros pour les adultes (18 ans et plus).**  
(Entrée : 5€ et visite guidée : 6€)
- ➔ **Offre enfant pour les 6 – 17 ans « Noël à l'Abbaye » à 6 euros**
- ➔ **Gratuité :**
  - Pour les enfants de moins de 6 ans
  - Pour les personnes en situation de handicap (sur présentation d'un justificatif) et un accompagnant
  - Pour les journalistes et guides-conférenciers (sur présentation d'un justificatif)

***Le pass saisonniers 2023 sera accepté.***

Dans cette hypothèse et comme pour toute visite guidée dans ce cadre, seul le coût de la visite guidée (*au tarif de 6 euros – tarif 2023*) sera facturé aux visiteurs.

**et après en avoir délibéré, le comité syndical, à l'unanimité des membres présents :**

- **Autorise l'ouverture du site durant le mois de décembre – sur le principe de visites guidées exclusivement**

- **Valide la tarification proposée**

**Pour extrait certifié conforme  
La Présidente, Marie-Agnès Petit**

Acte rendu exécutoire  
Après dépôt en Préfecture  
Après publication ou notification.

SYNDICAT MIXTE DU PROJET CHAISE-DIEU  
Maison du Cardinal Avenue de la Gare  
43160 La Chaise-Dieu

**Comité syndical du 26/09/2023**  
**Date de convocation : 05/09/2023**

**Elus présents : 8**

Madame Marie-Agnès Petit  
Madame Corinne Bringer  
Monsieur Jean-Claude Bonnebouche  
Madame Corinne Goncalvès  
Monsieur Marc Giraud (suppléant)  
Monsieur André Brivadis  
Monsieur Pierre Philipon  
Monsieur Stéphane Gibert (suppléant)

**Elus excusés : 7**

Monsieur Bernard Brignon  
Monsieur Michel Chapuis  
Madame Brigitte Renaud  
Madame Annie Ricoux  
Madame Marie-Pierre Vincent  
Monsieur Michel Joubert  
Monsieur Paul Philbée

**Votants : 8 sur 8**

**Objet de la délibération n°20230926-06**

**PROPOSITION D'EXPOSITION TEMPORAIRE 2024 : « REGARDS CROISES SUR LA HAUTE-LOIRE » OU « ROBERT DOISNEAU – LES DOIGTS PLEINS D'ENCRE ».**

**Après avoir pris connaissance du rapport présenté par la Présidente qui rappelle que :**

L'abbaye de La Chaise-Dieu, de par son histoire et ses récents travaux, peut prétendre à un rayonnement artistique, culturel et touristique d'envergure.

Le Syndicat Mixte du Projet Chaise-Dieu souhaite tisser des liens entre l'abbaye, son territoire, ses usagers et visiteurs, pour faire du plateau de La Chaise-Dieu en Haute-Loire, un territoire attractif et une destination touristique incontournable en Auvergne-Rhône-Alpes.

Deux scénarios ont été envisagés pour l'exposition temporaire 2024. La photographie sera le médium privilégié pour l'année à venir.

- Une première proposition se veut une fenêtre ouverte sur notre territoire par la mise-en-avant des photographes altiligériens. Chacun à sa manière, avec sa technique, sa sensibilité et ses sujets de prédilection montre à voir les lieux et les Hommes qui font et vivent en Haute-Loire.
- La deuxième proposition se veut suffisamment emblématique pour rayonner sur un territoire plus important puisqu'elle met à l'honneur Robert Doisneau. Son nom suffit à éveiller l'intérêt de tout à chacun et permettrait une mise-en-lumière particulièrement importante de La Chaise-Dieu.

Les deux propositions sont détaillées et budgétées dans les annexes jointes.

**et après en avoir délibéré, le comité syndical, à l'unanimité des membres présents :**

- **Décide de proposer comme exposition temporaire 2024, Robert Doisneau, « *les doigts pleins d'encre* ».**
- **Autorise à lancer les démarches administratives et logistiques liées à la préparation de cette exposition avec les partenaires pressentis.**

**Pour extrait certifié conforme  
La Présidente, Marie-Agnès Petit**

Acte rendu exécutoire  
Après dépôt en Préfecture  
Après publication ou notification.

**ANNEXE 1 : Projet photographes de Haute-Loire – Exposition « *REGARDS CROISES* »****Présentation**

Une exposition de photographies de la Haute-Loire, par des photographes altiligériens, actuellement intitulée « Regards croisés », permettrait de donner ses lettres de noblesse au projet d'expositions temporaires de l'abbaye de La Chaise-Dieu et d'ouvrir un cycle photos pour les années à venir. Cette exposition viendrait en écho et en suite de l'exposition « Confusion des horizons » (paysages, traversées paysagères) organisée par le FRAC Auvergne et le Musée Crozatier d'octobre 2023 à juin 2024. Par ailleurs, en préambule de cette « Regards croisés » et en écho à l'exposition du PAH, une conférence, « Les pionniers de la photographie en Haute-Loire », animée par Elodie Chaurand, sera proposée le vendredi 9 février à 18h30 à l'Auditorium Cziffra.

Cette exposition 2024 regrouperait par zones, dans les salles Richelieu et le couloir des moines, une dizaine de photographes altiligériens. Elle permettrait de mettre en valeur la diversité des paysages, des Hommes et savoir-faire de Haute-Loire à travers une vitrine artistique et la sensibilité de chacun des professionnels présents.

Afin de connaître la faisabilité de cette idée, plusieurs photographes ont déjà été contactés et ont signifié leur intérêt pour le projet. Parmi eux, Vincent JOLFRE, Daniel VINCENT, Vinciane LINERS, Raphaël ODIN, Laurence BARRUEL, Rémi FLAMENT, Jérémy MAZET, Agathe WAECHTER ou encore Marie CHALOYARD répondraient présents. Restent à contacter, suite à l'accord ou non des élus du SMPCD, le Frère Jean d'Ephèse et Gérard GARDES. Seul Monsieur Luc OLIVIER a pour l'instant prononcé un refus de participer.

Projet photographes de Haute-Loire – Exposition « **REGARDS CROISES** »

**Budget**

DEPENSES	Montant	RECETTES	Montant
<b>Exposition</b>		<b>Subventions</b>	
Tirage et encadrement	7 500,00 €	Conseil départemental (10%)	3 735,70 €
claustras	3 200,00 €	EAC DRAC (50% ateliers)	3 730,00 €
fournitures accrochages	150,00 €	<i>sous-total Subventions</i>	7 465,70 €
cartels	500,00 €		
FD artistes (5 à conventionner)	1 250,00 €	<b>Billetterie</b>	
Assurances	600,00 €	Billetterie parcours Estimation sur 25.000 visiteurs à 10% du prix d'entrée	22 500,00 €
Frais divers	1 320,00 €	Ateliers été	300,00 €
<i>sous-total Exposition</i>	<i>14 520,00 €</i>	<i>sous-total Billetterie</i>	<i>22 800,00 €</i>
<b>Atelier printemps</b>		<b>Boutique</b>	
frais artistiques 3 photographes différents sur 3 interventions chacun	3 600,00 €	Vente produits dérivés (cartes postales, livres, achat tirage)	5 000,00 €
FD	750,00 €		
repas intervenants	180,00 €		
goûter participants	180,00 €	<b>Autofinancement</b>	2 091,30 €
fournitures	500,00 €		
<i>sous-total ateliers printemps</i>	<i>5 210,00 €</i>		
<b>Atelier été</b>			
Polaroid + fournitures	300,00 €		
2X Ateliers photos	800,00 €		
Atelier cyanotype	400,00 €		
conférence	750,00 €		
<i>sous-total atelier été</i>	<i>2 250,00 €</i>		
<b>Frais de personnel</b>			
Temps de préparation (estimé 271h)	5 450,00 €		
Médiation (Création et réalisation)	1 927,00 €		
Personnel de surveillance	8 000,00 €		
<i>sous-total frais de personnel</i>	<i>15 377,00 €</i>		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>37 357,00 €</b>	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>37 357,00 €</b>

À noter que cette exposition permettrait une offre variée de produits dérivés en boutique : livres des artistes, cartes postales, tirages, calendrier, etc.

### **Présentation**

Depuis 2020, les visiteurs ont la possibilité de découvrir au sein du parcours, huit photographies encadrées de Robert Doisneau dans la salle dite « antichambre des tapisseries ». Ces clichés mettent en lumière les ouvrières et ouvriers des Manufactures d'Aubusson travaillant à la confection de tapisseries.

Une exposition d'envergure sur l'œuvre de Robert Doisneau permettrait de donner ses lettres de noblesse au projet d'expositions temporaires au sein de l'abbaye.

Le syndicat pourrait accueillir l'exposition « *Les doigts pleins d'encre* » rétrospective créée en 1989 pour accompagner la sortie du livre « les doigts pleins d'encre » aux éditions Hoëbeke avec un texte de Cavanna. Elle comporte notamment le quotidien des classes des années 50 où le photographe arrive à se faire oublier des bavards, des copieurs d'ardoise, et des rêveurs à l'œil vague dont il se sentit toute sa vie le complice indulgent.

***Il s'agit 30 photographies format 30x40 montés sous marie-louise 40x50***

Livre aux éditions Hoëbeke.

Les frais de location s'élèvent à 4 500€ HT par mois, avec une réduction tarifaire pour un emprunt au-delà de trois mois :

- 15 700€ HT pour 4 mois
- 20 000€ HT pour 7 mois

La pré-réservation n'engage pas le SMPCD. Si une autre entité souhaitait réserver l'exposition, nous serions informés et le comité syndical devrait alors autoriser la Présidente à signer le contrat d'engagement.

A cela, il faut ajouter les conditions de prêt suivantes :

- ✓ *Règlement : 50% à la signature du contrat. 50% à l'enlèvement des photographies.*
- ✓ Transport aller et retour depuis Montrouge.
- ✓ Assurance souscrite clou à clou, elle doit obligatoirement inclure le transport  
*Valeurs d'assurance 5 000€ pour les tirages de format 30x40*

Les autres conditions de prêt, en termes de communication sont :

- ✓ Pour la promotion de l'exposition : 3 photographies au choix sont laissées libres de droits dans le cadre exclusif de la promotion de l'exposition. Elles peuvent être diffusées dans la presse et sur tous supports promotionnels à l'exclusion de tout objet publicitaire vendu.
- ✓ Une affiche peut être réalisée à partir d'une photographie de l'exposition. En cas de vente de l'affiche ou de tout produit dérivé une somme correspondant à un montant de royalties de 10% sera perçue à l'impression des produits vendus.
- ✓ Le matériel de promotion doit être présenté à l'Atelier Robert Doisneau pour accord.



## **Liste des photos exposées**

- 1. « LES ECOLIERS DE LA RUE DAMESME » 1956
- 2. « L'INFORMATION SCOLAIRE » 1956
- 3. « LE PORTE PLUME » 1956
- 4. « LE CHIFFON » 1956
- 5. « LE DOIGT LEVE » 1956
- 6. « AU TABLEAU » 1956
- 7. « L'OBSERVATEUR A GENOUX » 1956
- 8. « ECOLIER A L'AFFÛT » 1956
- 9. « CALCUL MENTAL » 1956
- 10. « LA DENT » 1956
- 11. « LE GÂCHIS » 1956
- 12. « L'HARMONICA » 1944
- 13. « LE COULOIR » 1956
- 14. « LA PENDULE » 1956
- 15. « TIMIDE A LUNETTES » 1956
- 16. « LA COUR DE RECREATION » 1956
- 17. « LE CARTABLE NEUF » 1956
- 18. « LES ECOLIERS CURIEUX » 1953
- 19. « LA SONNETTE » 1934
- 20. « LES FRERES » 1934
- 21. « LES PIEDS AU MUR » 1934
- 22. « LE BONHOMME A LA CRAIE » 1934
- 23. « LE LILAS DE MENILMONTANT » 1956
- 24. « LA MAISON DE CARTON » 1957
- 25. « LE COUP DE PIED » 1945
- 26. « JEUX AFRICAINS » 1945
- 27. « LE COW BOY DE MENILMONTANT », 1956
- 28. « LA VOITURE FONDUE » 1944
- 29. « LA POTERNE DES PEUPLIERS » 1934
- 30. « LA DESCENTE A L'USINE » 1946



1) 43048 Les écolier...



2) 42388 L'informati...



3) 1718/30 Le porte...



4) 42930 le chiffon, ...



5) 42371 Le doigt le...



6) 42362 Au tableau...



7) 42391 L'observat...



8) 42365 écolier à l'...



42354 calcul mental, ...



10) 1721/34 La dent...



11) 42924 Le gâchis...



C222 L'Harmonica, 1...



13) 42943 le couloir...



14) 42925 le cadran ...



15) 42950 Timide à l'...



16) 1759/38A-39 la...



17) 42916 le cartabl...



18) 32498 les écolie...



19/C25A La sonnett...



20) C65B Les frères...



21) C65A Les pieds a...



22) C68C Le bonhom...



23) 42432 Le lilas d...



24) 45311 La maison...



25) 5964 le coup de ...



5974 Jeux africains, ...



27) 42439 Le cow bo...



28) C 83F La voiture...



29) C57E La poterne ...



T47B La descente à l'...

Projet Robert Doisneau – Exposition « *Les doigts pleins d'encre* »

**Budget**

DEPENSES		Montant	RECETTES	Montant
<b>Exposition</b>			<b>Subventions</b>	
Coût - droit d'auteur - 4 mois	17 270,00 €		Conseil départemental (10%)	4 588,40 €
Achat cadres (estimé pour 30 cadres)	700,00 €		EAC DRAC (50% ateliers)	4 320,00 €
Matériel accroches (câble + pitons)	90,00 €		<i>sous-total Subventions</i>	<i>8 908,40 €</i>
Tansport AR Paris (voiture perso)	410,00 €			
Petits matériels (peinture/pinceaux /adhésifs/...)	500,00 €		<b>Billetterie</b>	
Assurance (estimation)	1 000,00 €		Billetterie parcours Estimation sur 25.000 visiteurs à 10% du prix d'entrée	22 500,00 €
Frais divers	1 997,00 €		Ateliers été	300,00 €
<i>sous-total exposition</i>	<i>21 967,00 €</i>		<i>sous-total Billetterie</i>	<i>22 800,00 €</i>
<b>Atelier printemps</b>			<b>Boutique</b>	
Travail photo Doisneau (5 ateliers de 2h - Ecoles La Chaise-Dieu)	500,00 €		Vente produits dérivés (cartes postales, livres)	5 000,00 €
Tirage (bâches :10 et photos : 40)	1 400,00 €			
Pose	1 500,00 €			
Repas	60,00 €		<b>Autofinancement</b>	9 175,60 €
Travail écriture regards sur école (CL/IME/EHPAD)	1 000,00 €			
Impression	200,00 €			
Repas et FD	350,00 €			
<i>sous-total ateliers printemps</i>	<i>5 010,00 €</i>			
<b>Ateliers été</b>				
Recréer espace d'une photo de Doisneau + boîte magique	1 500,00 €			
photo argentique X 1	450,00 €			
photo cyanotype X 1	150,00 €			
Conférence (250€)+film (500€)	750,00 €			
Atelier sténopé	450,00 €			
Prise en charge repas et Frais déplacements des intervenants	230,00 €			
<i>sous-total ateliers été</i>	<i>3 530,00 €</i>			
<b>Frais de personnel</b>				
Temps de préparation (estimé 271h)	5 450,00 €			
Médiation (Création et réalisation)	1 927,00 €			
Personnel de surveillance	8 000,00 €			
<i>sous-total frais de personnel</i>	<i>15 377,00 €</i>			
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>45 884,00 €</b>		<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>45 884,00 €</b>

SYNDICAT MIXTE DU PROJET CHAISE-DIEU  
Maison du Cardinal Avenue de la Gare  
43160 La Chaise-Dieu

**Comité syndical du 26/09/2023**  
**Date de convocation : 05/09/2023**

**Elus présents : 8**

Madame Marie-Agnès Petit  
Madame Corinne Bringer  
Monsieur Jean-Claude Bonnebouche  
Madame Corinne Goncalvès  
Monsieur Marc Giraud (suppléant)  
Monsieur André Brivadis  
Monsieur Pierre Philipon  
Monsieur Stéphane Gibert (suppléant)

**Elus excusés : 7**

Monsieur Bernard Brignon  
Monsieur Michel Chapuis  
Madame Brigitte Renaud  
Madame Annie Ricoux  
Madame Marie-Pierre Vincent  
Monsieur Michel Joubert  
Monsieur Paul Philbée

**Votants : 7 sur 7 (Mme. Petit ne prend pas part au vote)**

**Objet de la délibération n°20230926-07**

**AUTORISATION DE PROCEDER A LA DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DU LABEL « PUBLIC EN DECOUVERTE » AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE LOIRE**

**Après avoir pris connaissance du rapport présenté par la Présidente qui rappelle que :**

*Le label public en découvertes, créé par l'assemblée départementale en 2017, vise à l'accompagnement des opérations dont les objectifs sont les suivants :*

- *Favoriser la diffusion de grandes expositions dans des sites emblématiques du département.*
- *Mettre en place des actions en direction des publics cibles identifiés par le Département (collégiens, jeunes fréquentant les centres de loisirs, scolaires, extra-scolaires, plus de 60 ans, publics empêchés...) en relation avec leur territoire.*
- *Permettre aux publics d'accéder sur différents territoires à une offre culturelle diversifiée, structurée et adaptée.*
- *Aide au financement d'expositions d'une durée minimum de deux mois avec obligatoirement un commissaire d'exposition et la mise en place d'actions de médiations envers des publics cibles.*

*Trois types d'expositions sont distingués :*

- ***Les grandes expositions sur les sites emblématiques :***
  - *Budget d'au minimum 100 000 €*
  - *Expositions disposants de personnel permanent, d'un service éducatif, d'un attaché de presse, d'un scénographe, d'un catalogue d'exposition et d'un guide conférencier.*
- ***Les expositions intermédiaires :***
  - ***Budget entre 50 000 et 100 000 €***
  - ***Expositions disposants d'un service éducatif, d'un guide conférencier***
- ***Les expositions découvertes :***
  - *Budget minimum de 20 000 €*
  - *Expositions disposant au minimum d'un service éducatif.*

*Le montant d'aide alloué représente 10% du budget de l'exposition avec un plafond d'aide de 30 000 €.*

Le Syndicat Mixte proposera, pour l'année 2024, une exposition temporaire autour de la photographie de Robert Doisneau – *Les doigts pleins d'encre.*

**L'Abbaye de La Chaise-Dieu devrait accueillir l'exposition sélectionnée, de juin à septembre 2024 (dates non définies).**

Le programme d'actions menées autour de cette exposition est à destination des jeunes, mais intègre également d'autres publics (IME, EHPAD) afin de favoriser l'échange et la mixité intergénérationnelle.

Il répond à plusieurs objectifs :

- La sensibilisation des plus jeunes à l'art,
- L'épanouissement individuel et collectif,
- L'ouverture d'esprit,
- L'éveil de l'esprit critique et d'initiative,
- La stimulation de la créativité,
- La lutte contre les inégalités en favorisant un accès à la culture à tous, tout au long de la vie,
- Une image positive et dynamique du territoire tourné vers les arts.

En plus des visites guidées hebdomadaires dédiées à l'exposition temporaire, des actions de médiations seront déclinées autour de l'exposition.

L'idée est de focaliser autour de la pratique photographique. Différents ateliers pourront ainsi être proposés (argentique, cyanotype, sténopé, ...)

- *Des actions avec les établissements du plateau de la Chaise-Dieu (Ecole, EHPAD, IME..)*
- *Des ateliers et animations, ouverts à tous, durant l'été*

Chaque atelier sera couplé à une visite guidée de l'exposition. Un dispositif tarifaire spécifique sera prévu à cette fin, ultérieurement.

Le plan de financement prévisionnel global du projet est annexé.

**et après en avoir délibéré, le comité syndical, à l'unanimité des membres présents :**

- **Autorise le 1er vice-président à procéder à la demande de subvention départementale « publics en découverte ».**

**Pour extrait certifié conforme  
La Présidente, Marie-Agnès Petit**

Acte rendu exécutoire  
Après dépôt en Préfecture  
Après publication ou notification.

SYNDICAT MIXTE DU PROJET CHAISE-DIEU  
Maison du Cardinal Avenue de la Gare  
43160 La Chaise-Dieu

**Comité syndical du 26/09/2023**  
**Date de convocation : 05/09/2023**

**Elus présents : 8**

Madame Marie-Agnès Petit  
Madame Corinne Bringer  
Monsieur Jean-Claude Bonnebouche  
Madame Corinne Goncalvès  
Monsieur Marc Giraud (suppléant)  
Monsieur André Brivadis  
Monsieur Pierre Philipon  
Monsieur Stéphane Gibert (suppléant)

**Elus excusés : 7**

Monsieur Bernard Brignon  
Monsieur Michel Chapuis  
Madame Brigitte Renaud  
Madame Annie Ricoux  
Madame Marie-Pierre Vincent  
Monsieur Michel Joubert  
Monsieur Paul Philbée

**Votants : 8 sur 8**

**Objet de la délibération n°20230926-08**

**AUTORISATION DE PROCEDER A LA DEMANDE DE SUBVENTION DRAC – ACTIONS D'EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE**

**Après avoir pris connaissance du rapport présenté par la Présidente qui rappelle que :**

Pour l'année 2023-20234, le Syndicat Mixte du Projet Chaise-Dieu souhaite prolonger les actions d'Education Artistique et Culturelle sur le site de l'Abbatiale de La Chaise-Dieu, en proposant différentes actions d'initiation et de médiation, en associant différents partenaires.

Le programme d'actions 2023-2024 se construit autour des stages artistiques, d'un projet de territoire, de l'exposition temporaire et de l'offre proposée aux scolaires.

- Les stages de découverte artistique en partenariat avec l'Accueil de Loisirs de La Chaise Dieu :
  - Atelier 1 - vidéo : initiation aux arts de la vidéo avec la cie le Petit Atelier du 19 au 22 février 2024,
  - Atelier 2 – danse contemporaine : découverte de la danse contemporaine avec la cie Romual sans D du 22 au 25 avril 2024, l'artiste présentera un de ses spectacle le 25 ou 26 avril au centre de loisirs, en présence des parents,
  - Atelier 3 – à définir

Ces stages ont lieu à l'Accueil de Loisirs situé au village de la Tour.

DEPENSES		RECETTES	
STAGE VIDEO	1 650,00 €	DRAC Auvergne Rhône-Alpes Education Artistique et Culturelle	2 500,00€
STAGE DANSE CONTEMPORAINE	2 800,00 €	Participation des familles - stage artistique	140,00 €
STAGE AUTOMNE A DEFINIR	1 700,00 €	<b>Total hors autofinancement</b>	<b>2 640,00 €</b>
		Autofinancement SMPD	<b>3 510,00 €</b>
<b><u>TOTAL Stages découverte artistique</u></b>	<b><u>6 150,00 €</u></b>	<b><u>TOTAL Stages découverte artistique</u></b>	<b><u>6 150,00 €</u></b>

- Projet de territoire « La Chaise-Dieu : autres regards » - titre provisoire :  
Accompagné d'artistes locaux et d'associations, le Syndicat Mixte du projet Chaise-Dieu souhaite valoriser le bourg de La Chaise-Dieu en réalisant un parcours culturel, visuel et

sonore.

A partir de témoignages collectés auprès des résidents de la maison de retraite, des établissements scolaires, de l'Institut médico-éducatif Maurice Chantelauze, le centre de loisirs et des habitants, des objets artistiques seront créés et installés dans le village. Ces objets seront réalisés lors d'ateliers pratiques : création de BD, sérigraphies, photos, cyanotypes, objets sonores (textes enregistrés, ambiance sonore...) et disposés sur une dizaine de points d'intérêt patrimonial.

La compagnie Perpétuel Détour de Saint Sigolène se chargera de la partie collectage et sera accueillie en résidence en mars 2024. Lors de temps d'accueil, des rencontres seront organisées et une restitution sera proposée.

Ce projet s'appuie sur les forces vives de la commune, il sera le point de rencontre de structures et publics divers partageant des valeurs et des connaissances.

En termes de calendrier, la réalisation de parcours s'effectuerait sur deux ans :  
- La première année serait consacrée au collectage et à des premiers ateliers artistiques,  
- la deuxième année serait orientée sur la finalisation des objets artistiques et la scénographie.

Actions de la première année :

- Action 1 - Collectage de témoignage par la compagnie Perpétuel Détour // résidence d'artiste d'une semaine à l'auditorium,
- Action 2 - Enregistrement de textes et mis en son des témoignages,
- Action 3 - Atelier BD et sérigraphie avec Maxime Rizza,
- Action 4 - Atelier cyanotypes et photos avec Marie Chaloyard,
- Action 5 - Temps de rencontre à la bibliothèque et dans les établissements socio et éducatifs.

DEPENSES		RECETTES	
<b>ACTION 1</b> - Collectage de témoignage par la compagnie Perpétuel Détour // résidence d'artiste d'une semaine à l'auditorium	<b>3 000,00 €</b>	DRAC Auvergne Rhône-Alpes Education Artistique et Culturelle	6 000,00€
<b>ACTION 2</b> - Enregistrement de textes et mis en son des témoignages,	<b>1 000,00 €</b>		
<b>ACTION 3</b> - Atelier BD et sérigraphie avec Maxime Rizza,	<b>1 500,00 €</b>		
<b>ACTION 4</b> - Atelier cyanotypes et photos avec Marie Chaloyard	<b>1 500,00 €</b>	<b>Total hors autofinancement</b>	<b>6 000,00€</b>
<b>ACTION 5</b> - Temps de rencontre à la bibliothèque et dans les établissements socio et éducatifs.	<b>1 000,00 €</b>	Autofinancement SMPCD	<b>2 000,00 €</b>
<b><u>TOTAL La Chaise-Dieu : autres regards</u></b>	<b><u>8 000,00 €</u></b>	<b><u>TOTAL La Chaise-Dieu : autres regards</u></b>	<b><u>8 000,00 €</u></b>

➤ Autour de l'exposition temporaire :

Deux expositions sont à l'étude : *Regards Croisés* de photographes altiligériens sur leur territoire ; *Les doigts pleins d'encre* de Robert Doisneau. Le choix définitif permettra de définir les actions EAC qui ne manqueront pas de faire vivre et d'animer l'exposition.

Cela s'organise en 2 temps :

- Action 1 – durant le printemps avec les partenaires socio-éducatifs du plateau (écoles, collège, centre de loisirs, institut médical éducatif, maison de retraite) qui

- répondront présents au projet.
- Action 2 – durant l'été et à destination des visiteurs du site

DEPENSES		RECETTES	
<b>ACTION 1</b> – Ateliers photo et création autour thématique retenue + exposition du résultat dans l'abbaye	<b>5 210 €</b>	DRAC Auvergne Rhône-Alpes Education Artistique et Culturelle	4 370 €
<b>ACTION 2</b> – Ateliers photo (argentique, cynaotype, ...) + conférence	<b>3 530 €</b>	CD 43 - Publics en découverte - <i>10% budget global de l'exposition</i>	<i>A calculer</i>
		Participation ateliers	300 €
		<b>Total hors autofinancement</b>	<b><i>A calculer</i></b>
		Autofinancement SMPCD	<i>A calculer</i>
<b><u>TOTAL La Chaise-Dieu : autour de l'exposition temporaire</u></b>	<b><u>8 740 €</u></b>	<b><u>TOTAL La Chaise-Dieu : autour de l'exposition temporaire</u></b>	<b><u>8 740 €</u></b>

➤ Autour de l'offre scolaire :

Dans la lignée de l'année passée, nous avons proposé 5 ateliers différents à destination des élèves des cycles 2, 3 et 4, soit pour des enfants âgés entre 6 et 16 ans.

Ces ateliers sont proposés accompagnés d'une visite guidée du site en lien avec la thématique choisie de l'atelier

Pour l'année à venir, nous souhaitons mettre en place un nouvel atelier autour de la technique de la tapisserie. Nous réfléchissons aussi à la création de mallettes pédagogiques que nous pourrions emmener dans les établissements scolaires pour animer des ateliers et faire naître l'envie de découvrir le site par la suite.

- Atelier 1 – C'est quoi ton blaze : Découverte de l'historique du blason et création d'un blason par élève, animé par l'équipe du SMPCD
- Atelier 2 – À la manière des bâtisseurs : Compréhension d'un chantier médiéval, découverte des mesures, manipulation de maquettes et réalisations de plans assuré par un animateur archi
- Atelier 3 – Entrez dans la danse : Découverte de l'œuvre, compréhension du contexte historique, analyse artistique et création d'un pop-up animé par l'équipe du SMPCD
- Atelier 4 – Amusiquons-nous : Découverte et test de l'acoustique des lieux, découverte d'instruments et improvisations guidées et animées par une vielliste professionnelle
- Atelier 5 – Pierre, maillets, ciseaux : Découverte des différentes pierres, des outils utilisés pour la tailler et initiation à leur maniement animé par un tailleur de pierre professionnel
- Atelier 6 – Les 1001 fils : Découverte de la technique de la tapisserie par réalisation d'un petit carré de 10/10cm animé par l'équipe du SMPCD
- Création mallettes pédagogiques : Permettrait de se rendre directement dans les établissements scolaires et de proposer des ateliers aux classes « à domicile » ceci dans l'optique de leur donner l'envie de venir découvrir l'abbaye par la suite. Le contenu serait pensé et travaillé en lien avec la professeure relais missionnée par la DAAC.

Dépenses		Recettes	
<b>Atelier blason</b> assuré par l'équipe SMPCD	<b>340 €</b>	DRAC Auvergne Rhône-Alpes Education Artistique et Culturelle	2 130 €
<b>Atelier architecture</b> assuré par un animateur archi	<b>800 €</b>	Participation scolaire 3€/élèves	1 200 €



<b>Atelier danse macabre</b> assuré par l'équipe SMPCD	<b>400 €</b>		
<b>Atelier musique</b> assuré par une artiste vielliste	<b>800 €</b>	<b>Total hors autofinancement</b>	<b>3 330 €</b>
<b>Atelier taille de pierre</b> assuré par un artisan spécialisé	<b>900 €</b>		
<b>Atelier tapisseries</b> Assuré par l'équipe SMPCD	<b>500 €</b>		
<b>Création mallettes pédagogiques</b> Assuré par l'équipe SMPCD + Prof relais DAAC	<b>520 €</b>	Autofinancement SMPCD	930 €
<b><u>TOTAL Autour des ateliers scolaires</u></b>	<b><u>4 260 €</u></b>	<b><u>TOTAL Autour des ateliers scolaires</u></b>	<b><u>4 260 €</u></b>

Pour la mise en œuvre de ces actions nous sollicitons la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes à hauteur de 15 000 €.

**et après en avoir délibéré, le comité syndical, à l'unanimité des membres présents :**

- **Autorise la Présidente à solliciter une subvention auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles Auvergne Rhône-Alpes dans le cadre des actions d'Education Artistiques et Culturelles.**

**Pour extrait certifié conforme  
La Présidente, Marie-Agnès Petit**

Acte rendu exécutoire  
Après dépôt en Préfecture  
Après publication ou notification.

SYNDICAT MIXTE DU PROJET CHAISE-DIEU  
Maison du Cardinal Avenue de la Gare  
43160 La Chaise-Dieu

**Comité syndical du 26/09/2023**  
**Date de convocation : 05/09/2023**

**Elus présents : 8**

Madame Marie-Agnès Petit  
Madame Corinne Bringer  
Monsieur Jean-Claude Bonnebouche  
Madame Corinne Goncalvès  
Monsieur Marc Giraud (suppléant)  
Monsieur André Brivadis  
Monsieur Pierre Philipon  
Monsieur Stéphane Gibert (suppléant)

**Elus excusés : 7**

Monsieur Bernard Brignon  
Monsieur Michel Chapuis  
Madame Brigitte Renaud  
Madame Annie Ricoux  
Madame Marie-Pierre Vincent  
Monsieur Michel Joubert  
Monsieur Paul Philbée

**Votants : 8 sur 8**

**Objet de la délibération n°20230926-09**

**AUTORISATION DE SIGNATURE D'UN CONTRAT DE COPRODUCTION POUR LE COURT METRAGE « QUEL BRAME ! »**

**Après avoir pris connaissance du rapport présenté par la Présidente qui rappelle que :**

Dans le cadre de son programme d'éducation artistique et culturelle 2022/2023, le Syndicat Mixte du projet Chaise-Dieu a sollicité Frédérique et Olivier Hespel, des professionnels du cinéma, pour leur confier le projet de réalisation d'un court métrage avec la participation de l'Institut médico-éducatif Maurice Chantelauze et de l'école primaire Les Sapins de La Chaise-Dieu.

Les intervenants proposent au Syndicat Mixte du projet Chaise-Dieu d'inscrire ce film dans différents festivals en France et en Belgique afin de faire vivre ce projet et de valoriser le travail des jeunes.

Un contrat de coproduction doit être signé entre les différentes parties du projet : les intervenants, l'Institut médico-éducatif Maurice Chantelauze et le Syndicat Mixte du projet Chaise-Dieu. Il précisera l'apport financier / matériel de chacun et autorisera la diffusion du court métrage dans les festivals.

**et après en avoir délibéré, le comité syndical, à l'unanimité des membres présents :**

- **Autorise la Présidente à signer le contrat de coproduction et les contrats de diffusion éventuels nécessaires à la promotion du film.**

**Pour extrait certifié conforme  
La Présidente, Marie-Agnès Petit**

Acte rendu exécutoire  
Après dépôt en Préfecture  
Après publication ou notification.